



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 01979

Numéro SIREN : 382 919 306

Nom ou dénomination : A.C.A.

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2017 sous le numéro de dépôt 14235

SARL A.C.A

326 AVENUE DU TAILLAN MEDOC

33320 EYSINES

DOSSIER FISCAL

WILSON EXPERTISE COMPTABLE

133 BLD DU PRESIDENT WILSON

33200 BORDEAUX

05.47.500.300



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquiés C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL A.C.A		326 AVENUE DU TAILLAN MEDOC	
SIRET	3 8 2 9 1 9 3 0 6 0 0 0 1 1	33320 EYSINES	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	ADAPTATIONS AUTOMOBILES HANDICAPES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	------------------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	861 968
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquiés)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
--	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
WILSON EXPERTISE COMPTABLE 133 BLD DU PRESIDENT WILSON 33200BORDEAUX Tél: 05.47.500.300	SELARL JURISTES ET ASSOCIES DU 29 RUE FERRERE 33000 BORDEAUX Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 19/06/2017 Lieu EYSINES
Tél:	Qualité et nom du signataire: GERANT
	Signature CANDOTTO PASCAL

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions							e
autres que celles visées en (a)							f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

G	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
---	--

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL A.C.A

du 01/01/2016

Adresse 326 AVENUE DU TAILLAN MEDOC 33320 EYSINES

au 31/12/2016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1 CANDOTTO PASCAL GERANT	16 AVENUE RENEE ANTOUNE 33330 EYSINES
2 MAGUIN SANDIE DIRECTEUR TECHNIQUE	31 B RUE DU MARECHAL LECLERC 33290 LUDON MEDOC
3 MAGNE PASCAL DIRECTEUR ADJOINT	1 ALLEE DU PRE DES FAUVETTES 33700 MERIGNAC
4 LE CARFF JOEL CHEF D'ATELIER	101 AVENUE DU GNL DE GAULLE 33520 BRUGES
5 MENAGE CHRISTOPHE TECHNICIEN D'ATELIER	4 LOTISSEMENT DE VILLENAVE 33680 LE PORGE
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 60 000				60 000	6 387	8 963		75 350
2 55 256				55 256	810	1 865		57 931
3 53 655				53 655				53 655
4 47 701				47 701	212			47 913
5 37 543				37 543	275			37 818
6								
7								
8								
9								
10								
** 254 155				254 155	7 684	10 828		272 667

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	2 785
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	4 125
Total	6 910

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑪) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2016 (total col.9 + total col.10) ⑫	279 577	- de l'exercice 2016 ⑬	(808 584
- de l'exercice précédent ⑭		- de l'exercice précédent ⑮	20 516
Nom et qualité du signataire CANDOTTO PASCAL GERANT		A EYSINES le 19/06/2017 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.A		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 326 AVENUE DU TAILLAN MEDOC		33320 EYSINES	
Durée de l'exercice précédent* 18			
Numéro SIRET* 3 8 2 9 1 9 3 0 6 0 0 0 1 1		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31 12 20 16	
		N-1 31 12 20 15	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.A

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	115 400		115 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	138 600		138 600
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	11 540		10 717
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	355 997		296 655
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	X (834 049)		60 165
	Subventions d'investissement	DJ	X 402 672		392 411
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)		DL	X 190 161		1 013 949
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	10 000		
	TOTAL (III)	DR	10 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	789 170		888 551
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	218 384		127 145
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	229 487		209 517
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	853 830		622 583
	Dettes fiscales et sociales	DY	197 739		305 697
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	79 182		6 626
Compte régul.	EB				
TOTAL (IV)		EC	2 367 792		2 160 119
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	X 2 567 952		3 174 068
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 591 626		1 235 526
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	99 095		106 020	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.A.

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 782 238	FB	207 057	FC	3 989 295	6 044 318		
	Production vendue	biens*	FD	(25 752)	FE		FF	(25 752)		
			FG	1 326 916	FH	400	FI	1 327 316	1 702 106	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 083 401	FK	207 457	FL	5 290 858	7 746 424		
	Production stockée*						FM	51 850	(73 782)	
	Production immobilisée*						FN		381 136	
	Subventions d'exploitation						FO	X 32 821	17 940	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	50 904	92 750	
	Autres produits (1) (11)						FQ	90	82	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 426 523	8 164 551	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	3 009 705	4 632 124	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	296 154	(108 700)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	3 726	(9 299)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 156 888	1 665 267	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	81 280	125 653	
	Salaires et traitements*						FY	1 003 866	1 494 023	
	Charges sociales (10)						FZ	371 638	598 667	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	364 278	157 390	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	50 765	41 770
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	10 000		
	Autres charges (12)						GE	18 472	2 598	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 366 772	8 599 492	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	X (940 249)	(434 941)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	44	256	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN	1 944	7 392	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	1 988	7 648	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	31 229	38 165	
	Différences négatives de change						GS	2 240	13 147	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	33 469	51 312	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(31 481)	(43 664)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	X (971 731)	(478 605)		

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.A

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	19 888	514 267		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	139 495	66 809		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	159 383	581 075		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	17 279	4 098		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	5 222	40 374		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	22 501	44 472		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	136 882	536 603		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices *										HK	(800)	(2 167)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	5 587 894	8 753 274		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	6 421 943	8 693 109		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	X (834 049)	60 165		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO				
	(2) Dont { produits de locations immobilières									HY				
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG				
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *									HP	66 822	96 136		
	{ - Crédit bail immobilier									HQ				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH	11 037			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD				
	(9) Dont transferts de charges									A1	1 591	24 474		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A2	18 863	34 836		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	70	78		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 1 075 obligatoires A9 17 788													
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	CESSION ELEMENT D'ACTIFS										3 722		16 297	
	QUOTE PART SUBVENTION VIREE												123 198	
	DIVERS										7 742		19 887	
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
											Charges antérieures		Produits antérieurs	
	DIVERS										11 037			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A.C.A</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	797 133	D8		D9	20 484	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	32 632	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	238 078	KT		KU	25 106	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	628 715	KW		KX	6 111	
		Matériel de transport *			KY	123 359	KZ		LA	25 632	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	69 161	LC		LD	465	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	1 059 314	LO		LP	57 314	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP	1 610	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	58 005	IU		IV	1 500		
TOTAL IV				LQ	59 615	LR		LS	1 500		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	1 948 693	OH		OJ	79 299		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		à poste 1		à poste 2		à poste 3		à poste 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DO	817 617	D7	817 617
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	32 632	IX	32 632
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	263 185	ML	263 185
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM	2 700	MN	632 126	MO	632 126
		Matériel de transport	IV		MP	38 014	MQ	110 977	MR	110 977
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	69 626	MU	69 626
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
TOTAL III		IY		NG	40 714	NH	1 075 914	NI	1 075 914	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations		IO		OX		OY		OZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B	85	2C	1 525	2D	1 525
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	460	2F	59 045	2G	59 045
	TOTAL IV		I3		NJ	545	NK	60 570	2H	60 570
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	41 259	OL	1 986 733	OM	1 986 733	

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.A

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	1 780	EL	252 027	EM		EN	253 807
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	4 794	PF	6 526	PG		PH	11 320
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	99 906	QA	34 703	QB		QC	134 609
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	111 360	QE	43 474	QF	347	QG	154 487
	Matériel de transport	QH	77 499	QI	19 605	QJ	36 645	QK	60 458
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	23 046	QM	7 943	QN		QO	30 989
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	311 810	QV	105 725	QW	36 992	QX	380 543
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN	318 384	OP	364 278	OQ	36 992	OR	645 670

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032.

En Euros.

WILSON EXPERTISE COMPTABLE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.A

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1	2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3N	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	10 000	5X		5Y	10 000
	TOTAL II	5Z	TV	10 000	TW		TX	10 000
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B		6C		6D
6E			6F		6G		6H	
O2			O3		O4		O5	
9U			9V		9W		9X	
O6			O7		O8		O9	
Sur stocks et en cours		6N	6P	28 935	6R	514	6S	28 421
Sur comptes clients		OT	6U	22 071	6V	20 379	6W	24 036
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B	TY	51 006	TZ	20 893	UA	52 457
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	51 006	UC	20 893	UD	62 457
		Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	32 344	UF	20 893		
			UG		UH			
			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.A

31/12/2016

[illegible]

En Euros.

WILSON E

WILSON EXPERTISE COMPTABLE

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2017

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SARL A.C.ANéant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières			UT	59 045	UV	0	UW	59 045
	Clients douteux ou litigieux			VA	25 509		25 509		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients			UX	294 381		294 381		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * UO)			ZI					
	Personnel et comptes rattachés			UY	189		189		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	49 720		49 720		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	19 658		19 658		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP	80 075		80 075		
	Groupe et associés (2)			VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR					
	Charges constatées d'avance			VS	18 939		18 939		
	TOTAUX			VT	547 516	VU	488 471	VV	59 045
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y							
Autres emprunts obligataires (1)					7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			à 1 an maximum à l'origine		VG	99 095	99 095					
			à plus de 1 an à l'origine		VH	690 075	143 396	411 690	134 989			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A	80 563	80 563					
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	853 830	853 830					
Personnel et comptes rattachés					8C	59 713	59 713					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	103 282	103 282					
Etat et autres collectivités publiques			Impôts sur les bénéfices		8E							
			Taxe sur la valeur ajoutée		VW	16 431	16 431					
			Obligations cautionnées		VX							
			Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	18 313	18 313					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J							
Groupe et associés (2)					VI	137 821	137 821					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	79 182	79 182					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *					ZZ							
Produits constatés d'avance					8L							
TOTAUX					VY	2 138 305	VZ	1 591 626	411 690	134 989		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	155 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	330 538	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

En Euros.

WILSON EXPERTISE COMPTABLE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.A						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 6							
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WA						
			de son conjoint						WB						
					moins part déductible *		à réintégrer :		WC						
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	1 368						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	7 603		8 971				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		4 858					
	Amendes et pénalités		WJ	4 858		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7						
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8						
					- imposées au taux de 0 %				ZN						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme				WN						
					- Plus-values soumises au régime des fusions				WO						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-I-3e et 212 du C.G.I.)		SU	3 158		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	3 158					
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
								TOTAL I	WR	16 987					
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WS	834 049		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV						
					- imposées aux taux de 0 %				WH						
					- imposées aux taux de 19 %				WP						
					- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW						
					- imputées sur les déficits antérieurs				XB						
									I6						
Autres plus-values imposées au taux de 19 %												WZ			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *															
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A					XA						
Produit net des actions et parts d'intérêts :									ZY						
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *.												XD			
Majoration d'amortissement *												XF			
Mesures d'incitation à l'investissement	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5						
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA						
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC						
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9			Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI	44 906					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2			
								TOTAL II	XH	878 955					
III. RÉSULTAT FISCAL															
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI					XJ	861 968					
		déficit (II moins I)													
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL					XL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *															
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN					XO	861 968					

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.A

31/12/2016

[illegible]

En Euros.

WILSON EXPERTISE COMPTABLE

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A.C.A</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	861 968	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	861 968	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A.C.A</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	296 655	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	823			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	60 165			- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes		ZE				
					Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	OF	356 820		Report à nouveau		ZG	355 997			
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			TOTAL II	ZH	356 820		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	321 393	YQ	205 730	190 628					
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAIL DES POSTES AUTRES ACTIFS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT	252 398	353 874					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	318 628	XQ	318 628	461 437					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	3 618	3 635					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	53 508	28 133					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	35 152	113 564					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	493 583	704 623					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	1 156 888	1 665 267					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	30 849	43 045					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	50 431	82 608					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	81 280	125 653					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	425 774	750 496					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	487 074	623 164					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*			OB	944 006						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS							
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):			YP	27	30					
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	5.00 %	5.00 %					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher I Sinon 0			ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.A

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 AGENCEMENTS	2 700		347		2 353
	2 MATERIEL DE TRAN	38 014		36 645		1 369
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	(2 353)	(2 353)				
	2	16 297	14 928	14 928			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)			12 575			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							
			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.A

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL		1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros.

WILSON EXPERTISE COMPTABLE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ABSTRACT

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.A

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.A

Néant ☒ *

I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.A		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016	
		Durée en nombre de mois <u>1 2</u>	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	3 963 542	
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC	1 327 316	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	32 821	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	90	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 591	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	12 575	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	5 337 934	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	3 013 431	
Variation de stock (marchandises)	OO	296 154	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	771 438	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	18 472	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	4 099 495	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	1 238 439
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	1 238 439	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	5 305 024	
Période de référence	GY	01/01/2016	GZ 31/12/2016
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 3 8 2 9 1 9 3 0 6 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A.C.A

ADRESSE (voie) 326 AVENUE DU TAILLAN MEDOC

CODE POSTAL 33320 VILLE EYSINES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	25
---	----	---	--	----	----

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	7	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	552
---	----	---	--	----	-----

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CANDOTTO Prénom(s) PASCAL

Nom marital % de détention 64.12 Nb de parts ou actions 370

Naissance : Date 060566 N° Département 33 Commune BORDEAUX Pays FRANCE

Adresse : N° 16 Voie AVENUE RENE ANTOUNE

Code postal 33320 Commune EYSINES Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique MAGNE Prénom(s) PASCAL

Nom marital % de détention 18.20 Nb de parts ou actions 105

Naissance : Date 160763 N° Département 33 Commune FLOIRAC Pays

Adresse : N° 1 Voie ALLEEDU PRES DES FAUVETTES

Code postal 33700 Commune MERIGNAC Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

SARL A.C.A

326 AVENUE DU TAILLAN MEDOC

33320 EYSINES

DOSSIER DE GESTION

WILSON EXPERTISE COMPTABLE
133 BLD DU PRESIDENT WILSON

33200 BORDEAUX
05.47.500.300

A.C.A.
Société par actions simplifiée au capital de 220 400 euros
Siège social : 326 Avenue du Taillan - 33320 EYSINES
382 919 306 RCS BORDEAUX

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2017**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 834 049 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : **834 049 euros**

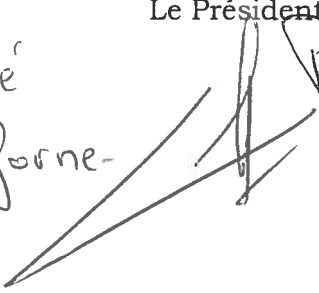
Au compte "report à nouveau" **-834 049 euros**
S'élevant ainsi à -478 052 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

Certifié
Conforme-  Pascal Gaudouzo



Jean-Yves LAGARDÈRE

EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

8A, rue Robert Schuman
33170 GRADIGNAN

Téléphone : 05 56 89 66 89

Fax : 05 56 89 66 91

Email : jy.lagardere@free.fr

ACA

SAS au capital de 220 400 €
Siège social : 326 Avenue du Taillan
33320 EYSINES

N° RCS BORDEAUX: 382 919 306

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2016

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale en date du 23 octobre 2013, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS ACA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. – Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe concernant :

Faits caractéristiques de l'exercice

J'ai déclenché la phase II de la procédure d'alerte le 14 novembre 2016. Lors de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 12 décembre 2016, comme prévu dans le cadre de la procédure, plusieurs résolutions ont été adoptées afin de permettre la continuité de l'exploitation, dont l'entrée dans le capital prévue début 2017 d'un nouvel actionnaire faisant un apport en numéraire global de un million d'euros, ainsi que des démarches de restructuration et de réorientation engagées en 2016 pour améliorer à la fois le chiffre d'affaires et la rentabilité de l'entreprise, et poursuivis sur 2017. Il n'en est pas fait mention dans l'annexe.

Compte tenu de la fin de la production prévue en 2017 du véhicule YETI de la marque SKODA dans sa version actuelle, que vous utilisez dans le cadre de votre activité C2M. Vous avez effectué un changement de méthode comptable au niveau de vos immobilisations incorporelles qui a un impact négatif de -85 k€ sur le résultat de l'exercice.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

J'ai constaté la réalisation effective de l'opération d'augmentation de capital en janvier 2017, mais cet apport financier a servi principalement à apurer des dettes fournisseurs échues à hauteur de 838 745 € dans votre bilan au 31 décembre 2016, comme indiqué dans votre rapport de gestion. Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est une perte de 834 048,60 €, l'analyse de vos documents de gestion ne fait pas apparaître d'activité rentable sur cet exercice qui pouvait couvrir en totalité les frais fixes de la société.

Postérieurement à la clôture de l'exercice, comme vous l'indiquez, le chiffre d'affaires généré sur les premiers mois de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017 est très inférieur aux prévisions établies dans le cadre de l'ouverture de votre capital et ne permet pas d'atteindre le seuil de rentabilité. Vous envisagez des recherches en vue de développer une deuxième version de votre véhicule décaissé (activité C2M), mais vous n'avez pas évalué financièrement, le coût de développement, d'industrialisation et la rentabilité d'exploitation induits par ce projet.

Vous avez obtenu, postérieurement à la clôture de l'exercice, de nouveaux financements à hauteur de 900 000 € (450 000 € d'un pool de 3 banques et 450 000 € sous forme de contrat d'aide à la restructuration financière accordé par la région nouvelle Aquitaine via un prêt public à taux nul) Ces financements extérieurs, qui ne sont pas totalement réalisés à la date d'écriture de ce rapport, vous assureront à moyen terme la couverture financière de vos frais fixes d'exploitation, mais ne peuvent avoir un impact direct sur la rentabilité d'exploitation qui demeure incertaine.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Gradignan, le 19/06/2017
Le Commissaire aux comptes
JEAN YVES LAGARDERE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 18	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	817 617	253 807	563 810	795 353	- 231 543	- 29. 11
	Concessions, brevets et droits similaires	32 632	11 320	21 312	27 839	- 6 526	- 23. 44
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	263 185	134 609	128 576	138 173	- 9 597	- 6. 95
	Autres immobilisations corporelles	812 729	245 935	566 795	609 331	- 42 536	- 6. 98
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	1 525		1 525	1 610	- 85	- 5. 28
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	59 045		59 045	58 005	1 040	1. 79
	Total II	1 986 733	645 670	1 341 063	1 630 310	- 289 247	- 17. 74
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	75 140		75 140	23 290	51 850	222. 63
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	585 189	28 421	556 768	852 408	- 295 640	- 34. 68
	Avances et acomptes versés sur commandes	47 827		47 827	13 221	34 606	261. 75
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	319 890	24 036	295 854	379 449	- 83 595	- 22. 03
	Autres créances	149 642		149 642	115 961	33 681	29. 05
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	82 720		82 720	112 278	- 29 558	- 26. 33
	Charges constatées d'avance (3)	18 939		18 939	47 152	- 28 212	- 59. 83
	Total III	1 279 347	52 457	1 226 890	1 543 758	- 316 869	- 20. 53
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 266 080	698 127	2 567 952	3 174 068	606 118	19. 10

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

En Euros.

JEAN-YVES LAGARDERE
EXPERT - COMPTABLE
3 174 068
COMMISSAIRE AUX COMPTES
0 8A RUE ROBERT SCHUMAN
33170 GRADIGNAN
WILSON EXPERTISE COMPTABLE
05 56 89 56 89
05 56 89 66 91

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 18	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	115 400	115 400		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	138 600	138 600		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	11 540	10 717	823	7.68
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	355 997	296 655	59 342	20.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	- 834 049	60 165	- 894 213	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	402 672	392 411	10 261	2.61
	Provisions réglementées				
	Total I	190 161	1 013 949	- 823 788	- 81.25
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	10 000		10 000	
	Total III	10 000		10 000	
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	690 075	782 531	- 92 455	- 11.81
	Concours bancaires courants	99 095	106 020	- 6 926	- 6.53
	Emprunts et dettes financières diverses	218 384	127 145	91 239	71.76
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	229 487	209 517	19 969	9.53
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	853 830	622 583	231 248	37.14
	Dettes fiscales et sociales	197 739	305 697	- 107 958	- 35.32
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	79 182	6 626	72 556	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 367 792	2 160 119	207 672	9.61
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 567 952	3 174 068	- 606 116	- 19.10

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 591 626 1 235 526

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 18	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	3 782 238	207 057	3 989 295	6 044 318	- 2 055 024	- 34.00
Production vendue de biens	- 25 752		- 25 752		- 25 752	
Production vendue de services	1 326 916	400	1 327 316	1 702 106	- 374 790	- 22.02
Chiffre d'affaires NET	5 083 401	207 457	5 290 858	7 746 424	- 2 455 566	- 31.70
Production stockée			51 850	- 73 782	125 632	170.27
Production immobilisée				381 136	- 381 136	- 100.00
Subventions d'exploitation			32 821	17 940	14 881	82.95
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			50 904	92 750	- 41 846	- 45.12
Autres produits			90	82	8	9.26
Total des Produits d'exploitation (I)			5 426 523	8 164 551	- 2 738 028	- 33.54
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			3 009 705	4 632 124	- 1 622 419	- 35.03
Variation de stock (marchandises)			296 154	- 108 700	404 854	372.45
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 726	- 9 299	13 025	140.07
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 156 888	1 665 267	- 508 379	- 30.53
Impôts, taxes et versements assimilés			81 280	125 653	- 44 373	- 35.31
Salaires et traitements			1 003 866	1 494 023	- 490 157	- 32.81
Charges sociales			371 638	598 667	- 227 028	- 37.92
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			364 278	157 390	206 889	131.45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			50 765	41 770	8 995	21.53
Dotations aux provisions			10 000		10 000	
Autres charges			18 472	2 598	15 875	611.12
Total des Charges d'exploitation (II)			6 366 772	8 599 492	- 2 232 720	- 25.96
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			- 940 249	- 434 941	- 505 308	- 116.18
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

JEAN-YVES LAGARDERE
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
11 037 8A RUE ROBERT SCHUMAN
33170 GRADIGNAN
WILSON EXPERTISE COMPTABLE
05 56 89 66 89
05 56 89 66 91

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 18	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	44	256	- 212	- 82. 80
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	1 944	7 392	- 5 448	- 73. 70
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 988	7 648	- 5 660	- 74. 01
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	31 229	38 165	- 6 936	- 18. 17
Différences négatives de change	2 240	13 147	- 10 907	- 82. 96
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	33 469	51 312	- 17 843	- 34. 77
2. Résultat financier (V-VI)	- 31 481	- 43 664	12 183	27. 90
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	- 971 731	- 478 605	- 493 125	- 103. 03
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	19 888	514 267	- 494 379	- 96. 13
Produits exceptionnels sur opérations en capital	139 495	66 809	72 687	108. 80
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	159 383	581 075	- 421 692	- 72. 57
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 279	4 098	13 181	321. 65
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 222	40 374	- 35 152	- 87. 07
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	22 501	44 472	- 21 971	- 49. 40
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	136 882	536 603	- 399 721	- 74. 49
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	- 800	- 2 167	1 367	63. 08
Total des produits (I+III+V+VII)	5 587 894	8 753 274	- 3 165 380	- 36. 16
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 421 943	8 693 109	- 2 271 167	- 26. 13
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	- 834 049	60 165	- 894 213	N5

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 567 952.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 290 858.14 Euros et dégageant un déficit de -834 048.60 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Changement de méthode:

La fin de la production industrielle du SKODA Yeti étant prévue par le constructeur fin 2017, la durée initiale d'amortissement n'est plus pertinente.

Ce changement de méthode fait suite aux recommandations du rapport d'audit limité produit par M. CUPIF au profit de SOFIMAC PARTNERS SA.

Ainsi, les coûts de développement "C2M" et la subvention correspondante (tous deux amortis à compter du 31/12/2015 sur 10 ans) ont été au 01/01/2016 décomposés entre:

- coûts liés au châssis du Skoda Yéti. Ces coûts (*) seront finalement amortis sur deux ans (2016 et 2017)
- coûts liés au projet "drive front". Ces coûts (*) continuent à être amortis sur 10 ans

(*) La décomposition des coûts a été opérée suivant les commentaires et avis du gérant et du directeur général adjoint.

L'impact négatif de ce changement de méthode sur l'exercice civil 2016 est de - 85 K€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Suite à l'AGE du 17/01/2017, la société a été transformée en SAS et a bénéficié d'une augmentation de capital de 105.000 euros et d'une prime d'émission de 895.865 euros, soit 1.000.865 euros.
- Le résultat d'exploitation, observé aux travers des tableaux de bords mensuels, n'est toujours pas équilibré à ce jour.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

JEAN-YVES LAGARDERE
EXPERT - COMPTABLE
~~COMMISSAIRE AUX COMPTES~~
8A RUE ROBERT SCHUMAN
33170 GRADIGNAN
WILSON EXPERTISE COMPTABLE
☎ 05 56 89 66 89
✉ 05 56 89 66 91

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Des véhicules de démonstrations ont été vendus sur l'exercice à hauteur de 13.600 euros.
Ce chiffre d'affaires constaté en "produits exceptionnels" correspond en réalité à de l'exploitation.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 44 106 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	44 106
Total	44 106

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	797 133		20 484
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	32 632		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	238 078		25 106
Installations générales agencements aménagements divers	628 715		6 111
Matériel de transport	123 359		25 632
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	69 161		465
TOTAL	1 059 314		57 314
Autres titres immobilisés	1 610		
Prêts, autres immobilisations financières	58 005		1 500
TOTAL	59 615		1 500
TOTAL GENERAL	1 948 693		79 299

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			817 617	817 617
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			32 632	32 632
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			263 185	263 185
Installations générales agencements aménagements divers		2 700	632 126	632 126
Matériel de transport		38 014	110 977	110 977
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			69 626	69 626
TOTAL		40 714	1 075 914	1 075 914
Autres titres immobilisés		85	1 525	1 525
Prêts, autres immobilisations financières		460	59 045	59 045
TOTAL		545	60 570	60 570
TOTAL GENERAL		41 259	1 986 733	1 986 733

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 780	252 027		253 807
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 794	6 526		11 320
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	99 906	34 703		134 609
Installations générales agencements aménagements divers	111 360	43 474	347	154 487
Matériel de transport	77 499	19 605	36 645	60 458
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 046	7 943		30 989
TOTAL	311 810	105 725	36 992	380 543
TOTAL GENERAL	318 384	364 278	36 992	645 670

JEAN-YVES LAGARDERE
EXPERT - COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

8A RUE ROBERT SCHUMAN

WILSON EXPERTISE COMPTABLE

33170 GRADIGNAN

☎ 05 56 89 66 89

✉ 05 56 89 66 91

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais élab.rech.développ. TOTAL	252 027				
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 526				
Instal.techniques matériel outillage indus.	34 703				
Instal.générales agenc.aménag.divers	43 474				
Matériel de transport	19 605				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 943				
TOTAL	105 725				
TOTAL GENERAL	364 278				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		10 000			10 000
TOTAL		10 000			10 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	28 935		514		28 421
Sur comptes clients	22 071	22 344	20 379		24 036
TOTAL	51 006	22 344	20 893		52 457
TOTAL GENERAL	51 006	32 344	20 893		62 457
Dont dotations et reprises d'exploitation		32 344	20 893		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	59 045	0	59 045
Clients douteux ou litigieux	25 509	25 509	
Autres créances clients	294 381	294 381	
Personnel et comptes rattachés	189	189	
Impôts sur les bénéfices	49 720	49 720	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 658	19 658	
Divers état et autres collectivités publiques	80 075	80 075	
Charges constatées d'avance	18 939	18 939	
TOTAL	547 516	488 471	59 045

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	99 095	99 095		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	690 075	143 396	411 690	134 989
Emprunts et dettes financières divers	80 563	80 563		
Fournisseurs et comptes rattachés	853 830	853 830		
Personnel et comptes rattachés	59 713	59 713		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	103 282	103 282		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 431	16 431		
Autres impôts taxes et assimilés	18 313	18 313		
Groupe et associés	137 821	137 821		
Autres dettes	79 182	79 182		
TOTAL	2 138 305	1 591 626	411 690	134 989
Emprunts souscrits en cours d'exercice	155 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	330 538			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	200. 0000	577			577

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Subvention d'équipement	Linéaire	2 à 10 ans
Frais de développement	Linéaire	2 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans
Matériels	Linéaire	5 à 15 ans
Agencements	Linéaire	5 à 30 ans
Matériels de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobiliers de bureau	Linéaire	5 à 15 ans

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

JEAN-YVES LAGARDERE
EXPERT - COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
8A RUE ROBERT SCHUMAN
33170 GRADIGNAN
05 56 89 66 89
05 56 89 66 91

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	563
Emprunts et dettes financières diverses	4 200
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 837
Dettes fiscales et sociales	97 939
Total	123 538

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 939
Total	18 939

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	8 770
Indemnité de départ à la retraite estimée à :	8 770
Total (1)	8 770

ETAT DES PRIVILEGES ET NANTISSEMENTS

Prise de garantie sur fonds de commerce de 310.500 euros enregistrée le 20/04/2011 au profit de la BNP.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				287 895	287 895
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				80 191	80 191
- dotations de l'exercice				60 080	60 080
Total				140 271	140 271
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				76 231	76 231
- exercice				66 793	66 793
Total				143 024	143 024
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				84 863	84 863
- entre 1 et 5 ans				96 364	96 364
Total				181 227	181 227
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				20 418	20 418
Total				20 418	20 418

JEAN-YVES LAGARDERE
EXPERT - COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

8A RUE ROBERT SCHUMAN

33470 GRADIGNAN

WILSON EXPERTISE COMPTABLE

☎ 05 56 89 66 89

✉ 05 56 89 66 91

